

DE : mairie.camoel@wanadoo.fr | <mailto:mairie.camoel@wanadoo.fr>

Envoyé : jeudi 4 octobre 2018 14:26

À : Enquete-Publique Mairie de Penestin

Objet : enquête parc conchylicole de Loscolo

A l'intention de Monsieur le commissaire enquêteur

Monsieur,

La commune de Camoël, limitrophe de celle de Pénestin, est concernée par la création du parc conchylicole de Loscolo.

Cette création aura des impacts positifs dans le domaine économique, mais également social pour notre commune.

En effet, de nombreuses familles travaillant dans la mytiliculture habitent et font vivre notre commune.

Ne pas voir dans la création du parc de Loscolo, un avenir pour une filière conchylicole reconnue à l'échelle nationale, pourrait, à mon sens, engendrer un risque de disparition à terme des emplois liés à la production et l'exploitation de la conchyliculture.

Par ailleurs, le déplacement sur le site de Loscolo apporterait un plus tant au niveau qualitatif du coquillage qu'à la sécurité routière résultant de la non utilisation des routes départementales par les tracteurs en période estivale.

Veillez agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire de Camoël,
Bernard LE GUEN

MAIRIE
1 place de la Mairie
56130 CAMOËL
02.99.90.00.76

mairie.camoel@wanadoo.fr



Envoyé : jeudi 4 octobre 2018 15:22
À : Enquete Publique Mairie de Penestin
Objet : Enquete publique Parc conchylicole Loscolo

Madame La Commissaire Enquêtrice,

En complément des informations obtenues lors de la réunion publique à laquelle j'étais présente, je me permets de vous soumettre quelques questions complémentaires portant davantage sur des sujets liés à l'activité générée autour de ce parc et aux infrastructures de pompage.

Le premier sujet concerne le trafic routier généré entre les sites de production du Logo, Lomer, Poudrantaïs, le Bile et le parc conchylicole de Loscolo.

Q1: Le trafic annoncé en réunion est de 51 tracteurs, 42 VL et 6 poids lourds par jour.
Cette évaluation correspond-elle à l'activité conchylicole actuelle sur Pénestin ou est-ce une projection avec une exploitation du parc à 100%?

Q2 : Dans l'hypothèse où ces chiffres correspondent à l'évaluation actuelle, pouvons-nous obtenir une évaluation du trafic futur avec une activité à 50 % puis 100% sur le parc conchylicole ?

Q3 : Quelles seront les voies de circulation empruntées par ce trafic ?

Q4 : Serait-il possible d'avoir un plan de la commune avec le tracé des voies empruntées ?

Q5 : Lors de la réunion, un mytiliculteur a évoqué les risques actuels de traverser le bourg en été et souligné les risques moindres à l'avenir avec le futur parc. Je ne comprends pas l'avantage car il y aura toujours du trafic routier (autant ou davantage) traversant le bourg, des sites de production situés au Logo et Lomer de et vers le parc de Loscolo, site de commercialisation. Vrai ou faux ?

Q6 : L'activité du parc conchylicole étant annoncée en 24/7, ce trafic routier le sera-t-il également ?

Maintenant, je souhaiterais aborder les questions concernant le circuit de l'eau, la station de pompage en mer et la canalisation vers le parc.

Q1 : En réunion, le circuit de l'eau de mer nous a été présenté ainsi que les points de contrôle de la qualité de l'eau de mer.

Toutefois, si nous prenons l'hypothèse d'une eau de mer polluée avec présence comme évoqué, de nitrates et autres arsenic, quel est le mode opératoire retenu? Que devient cette eau polluée? Comment est-elle dépolluée ? Le pompage est-il suspendu? Quid des coquillages présents dans le parc?
La pollution de l'eau de mer n'est pas un cas marginal, me semble-t-il, encore en ce début d'été les zones de pêches à pied étaient interdites sur les côtes du Morbihan.

Q2 : La station de pompage au large de la plage de Maresclé.
Il nous a été annoncé 3200 m3 d'eau pompée par jour ! Autant rejetée, donc 6400 m3.
Le tout sur une distance entre cette station et le parc d'au moins 1 km à vol d'oiseau.
Donc, un pompage de 6400 m3 sur une distance d'un km.
Qu'en est-il des nuisances sonores générées par ce pompage et ce rejet ?

Q3 : Ces nuisances sonores seront-elles localisées au niveau de la station de pompage ou également tout le long de la canalisation ?

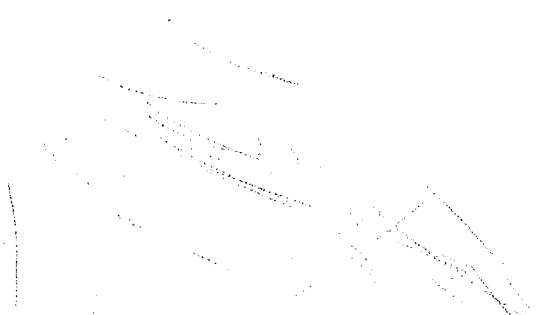
Q3 : Pouvons-nous obtenir des valeurs de nuisances sonores générées ?

Q4 : Le pompage sera-t-il également actif en 24/7 ?

Q5 : Qu'en est-il des vibrations générées par le pompage et de ses incidences sur la falaise ?

Vous remerciant par avance pour l'attention que vous voudrez bien porter à ces interrogations, veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Mme Blain Brigitte
Résidente au Maresclé



Envoyé : jeudi 4 octobre 2018 15:14
À : Enquête Publique Mairie de Penestin

Objet : fin de dossier

Madame la Commissaire Enquêtrice,

Nous vous prions de trouver, ci-jointe, « la lettre ouverte aux mytiliculteurs de Penestin » qui clôt le dossier de nos observations et questions relatives à l'enquête publique sur le projet du site conchylicole au lieu-dit Loscolo. Ce courrier comme le dossier, ont bien sûr été transmis aux professionnels de la commune.

Cette lettre est aussi dans le dossier qui a été déposé en mairie le 21 septembre en votre présence.

Nous vous en souhaitons bonne réception et restons à votre disposition pour toute précision complémentaire que vous pourriez désirer.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos respectueuses salutations.

Mme Bénédicte DUPE, M. Dominique BOCCAROSSA

— Pièces jointes : —

Lettre ouverte au syndicat conchylicole .pdf

39,8 Ko

Lettre ouverte aux mytiliculteurs de Pénestin

Au cours de nos différents entretiens nous avons échangé nos points de vue sur le projet du lotissement conchylicole au lieu-dit Loscolo. Vous avez souligné l'importance de disposer d'espace pour pérenniser votre activité, espace aussi nécessaire pour faire face aux contraintes professionnelles à venir. Nous avons, avec Bénédicte Dupé, manifesté notre intérêt sur l'importance économique et sociale que génère votre présence sur le territoire de la commune. Ceci étant une évidence également partagée par l'ensemble de la population.

Dès le début nous avons exprimé nos doutes et nos interrogations sur le choix du site et ce projet qui bouleverseront définitivement l'aménagement du territoire tant d'un point de vue économique et environnemental que sur les infrastructures à modifier ou à créer pour l'accompagner. Le coût particulièrement élevé de l'investissement public sur plusieurs années ne doit pas non plus vous laisser indifférents.

Nous avons également souligné le caractère obsolète d'une décision prise il y a plus de vingt ans qui n'a pas - par ignorance ou volontairement - abordé cette question de manière interdisciplinaire. Aucune étude n'a été réalisée par un centre commun d'analyse sur les conflits environnementaux, économiques ou sociaux qui peuvent naître de l'exploitation et de l'anthropisation de cet espace naturel et agricole de plusieurs hectares. L'impact autour de cette zone qui comprend des zones de biodiversité sur le littoral et d'intérêt majeur comme les marais du Lesté, n'ont jamais fait non plus l'objet d'une étude sérieuse. Nous l'avons constaté, comme vous, lors de la réunion publique du 24 septembre 2018 que nous avons réclamée sous forme de pétition. Vous avez pu vous rendre compte aussi du manque d'information auprès de la population. Ce n'est pas une maladresse, c'est une erreur de croire ou de penser que vos intérêts se limitent au cercle restreint de votre profession. Vos désirs comme vos besoins que personne ne remet en cause sont aussi une partie inhérente des désirs et besoins des autres acteurs économiques de notre territoire. Cette économie externe n'a même pas été abordée par les décideurs. Nous ne saurons donc jamais le coût estimé des pertes que l'on peut qualifier d'irréversibles, ni les dommages causés aux tiers.

Nous avons aussi compris que l'existence de votre activité n'était pas immédiatement dépendante de ce projet mais qu'elle pouvait à terme pour de multiples raisons être fragilisée s'il n'existait pas de propositions répondant à vos attentes. Il est vrai que nombre d'entre vous espèrent depuis plusieurs années une alternative à une situation immobilière précaire. Mais depuis l'annonce du projet « Loscolo » officialisé en 2003 puis inscrit au PLU de 2010, force est de constater qu'une minorité seulement se déclarait intéressée. La profession durant toutes ces années a toutefois conforté son chiffre d'affaires au point d'en faire aujourd'hui un argumentaire convaincant pour les élus de la communauté d'agglomération qui ont naturellement suivi et pris en considération l'importance de ce poids économique pour l'ensemble de la Presqu'île Guérandaise. Comme nous l'avons déjà précisé nous reconnaissons et manifestons notre intérêt sur ce bilan économique et social que génère votre présence sur le territoire de la commune. Les divergences n'existent pas sur des réalités dont chacun peut mesurer les impacts positifs ou négatifs. Les divergences existent le plus souvent avec les incertitudes et les non-dits. C'est encore une erreur de penser que l'aboutissement du projet « Loscolo » les résoudra.

Si les principaux décideurs expriment leur croyance indéfectible sur le bien-fondé de ce lotissement tout en précisant qu'il n'existe aucune alternative sans en avoir étudié aucune, ils omettent de préciser les raisons politiques sous-jacentes qui l'accompagnent. Le planning de deux années annoncé en réunion publique pour boucler le projet est de toute évidence un choix politique et non la résultante d'une gouvernance partagée depuis plusieurs années. Que vous le vouliez ou non, hormis votre demande légitime, la question de la faisabilité du lotissement en si peu de temps est un enjeu politique local. C'est une situation qui depuis vingt ans a exacerbé des conflits dans votre propre corporation. C'est également la source et la cause de l'absence de compromis avec tous les autres acteurs de la commune. Dans ce contexte, l'honnêteté intellectuelle n'est même plus admise. L'intervention du président de Cap Atlantique qui stigmatise l'assemblée des citoyens présents lors de cette réunion publique en les accusant de comploter pour miner le projet est d'une étroitesse idéologique malvenue. Entendre des critiques ou des avis différents ne semblent pas les intéresser. Ils ne les acceptent pas tout simplement. L'ultime erreur serait que vous pensiez comme eux.

Il n'est donc pas possible ni même pensable de remettre en question une décision prise unilatéralement ni envisageable de présenter des alternatives moins coûteuses et plus soucieuses d'une réelle protection de l'environnement. L'« or vert » qui complétera l'économie de demain est mis au banc des utopies. Proposer un parcours différent peut-être plus novateur et plus respectueux de l'image artisanale qui est un gage d'authenticité pour un produit naturel n'est pas plus audible.

Enfin, nous considérer, Bénédicte Dupé et moi-même, comme des opportunistes surfant sur la vague des prochaines municipales comme le prétendent les élus actuels serait la toute première et grossière erreur. Pour rallier les bonnes grâces des professionnels de la mytiliculture et gagner en popularité ne serait-il pas mieux d'aller dans le sens de notre oligarchie locale ? Notre conduite est guidée par l'envie de partager avec tous les acteurs du territoire. Sans plus.